FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION DE DETENTION D'ARME A FEU

LE GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE LIÈGE

Service des armes

Rue de Fragnée 2 boîte 250 – 4000 LIÈGE

Tél.: 04/279.60.30 - Email: armes@provincedeliege.be

Site internet: http://gouverneur.provincedeliege.be/armes - Blog: http://armesliege.blogspot.com/

IDENTITE DU DEMANDEUR					
PERSONNE PHYSIC	QUE	PERSONNE MORALE (si la demande est introduite au nom d'une personne morale, veuillez indiquer également les coordonnées de la personne physique qui représente la personne morale)			
Nom:		Dénomination sociale :			
Prénom:					
Naissance : Lieu :		Siège social :			
Date :		Adresse:			
N° de registre natio	nal :	Code postal:			
		Commune:			
Nationalité :		Numéro d'entreprise:			
		Objet social :			
Tél.:		Tél.:			
Email :		Email:			
Composition du mo	énage (identité complète) :				
Nom:	Prénom :	Date de naissance :			
	NEID A NIED				
IDENTITE DU C	CEDANI				
Nom prénom (ou de	énomination sociale) :				
Adresse:					
		<i>Pays</i> :			
Immatriculation act	ruelle :	·			
Numéro d'autorisat	ion:	Date de délivrance :			
Provenance:	□ arme à acquérir en Belgique	□ arme à importer			
CARACTERIST	IQUES DE L'ARME				
<u>Nature</u> :	□ revolver	□ arme mixte			
	\Box pistolet	□ pièce d'arme (la carcasse, le canon, le barillet de revolvers, la culasse et la			
	 arme longue à canon rayé 	glissière de pistolets, les organes de fermeture et de verrouillage, la bascule)			
	□ arme longue à canon lisse	□ autre - à préciser :			
Fonctionnement:	□ à un coup				
	□ à répétition	□ à bascule			
	□ semi-automatique	□ à barillet			
Marque:		<u>Modèle – Type</u> :			
<u>Calibre</u> :		Numéro de série:			

RENSEIGNEMENTS					
Lie	eu de détention :				
	domicile				
	résidence :				
	adresse				
	code postal: commune:				
	autre : à préciser :				
Vo	us souhaitez une autorisation de détention :				
	de l'arme <u>et</u> des munitions correspondantes				
Ma	otif légitime de demande (1 motif minimum par arme):				
	chasse et activités de gestion de la faune (à prouver par un permis de chasse valide muni de la vignette cynégétique de l'année en cours)				
	tir sportif et récréatif (à prouver avec une attestation d'inscription ou de fréquentation d'un stand de tir)				
	exercice d'une activité présentant des risques particuliers ou nécessitant la détention d'une arme à feu (à prouver avec une attestation de l'employeur ou pour un indépendant, par tous les moyens légaux)				

	participation à des activités historiques, folkloriques, culturelles ou scientifiques (à prouver par tous les moyens légaux)				
	intention de constituer une collection (à prouver par tous les moyens légaux (affiliation à une association de collectionneurs, détention d'autres armes appartenant à un même thème déterminé et n'étant pas utilisées à d'autres fins, acquisition d'une collection existante))				
	conservation d'armes dans un patrimoine sous les conditions précisées aux articles 11/1 et 11/2, alinéas 2 et 3 (cela impliquera la détention des armes en question à l'exclusion des munitions et ne peut concerner que des armes qui étaient légalement détenues).				
	NB : demande à introduire dans un délai strict de 3 mois prenant cours à des moments différents en fonction des divers cas (cf. art. 11/2 de la loi sur les armes).				
Ete	es-vous déjà détenteur de l'arme ?				
	non				
	oui				
	Date d'entrée en possession de l'arme :				
	Il s'agit:				
	□ d'un héritage				
	□ d'une arme trouvée - précisions éventuelles :				
Ils	agit:				
	d'une nouvelle demande				
	autre (à préciser) :				
DO	DCUMENTS À JOINDRE				
•	tout document qui justifie le motif légitime invoqué ;				
•	une copie de licence de tireur sportif valable ou une attestation médicale confirmant que le demandeur est apte à l manipulation d'une arme sans danger pour lui-même ou pour autrui (à présenter pour les motifs de chasse, tir sporti défense personnelle ou activité présentant des risques particuliers ou nécessitant la détention d'une arme à feu).				
Fa	it à Signature du demandeur :				

ATTENTION!

- L'introduction de toute demande fait l'objet du paiement d'une redevance non remboursable, quelle que soit l'issue du dossier.
- S'il s'agit d'une nouvelle demande, vous disposez d'un délai de 3 mois pour acquérir l'arme sollicitée.
- Vous ne pouvez **fréquenter un stand de tir** que si vous avez déjà une licence de tireur sportif ou des modèles 4 ou si vous avez reçu du Gouverneur une attestation en vue de préparer l'examen pratique.

En complétant ce formulaire, vous marquez votre accord sur le traitement de vos données personnelles par le service des armes du Gouverneur de la province de Liège. Vous disposez du droit d'accéder à vos données personnelles ainsi que du droit de rectification et du droit d'opposition au traitement des données. Vous pouvez exercer ces droits en adressant une demande par les formulaires disponible sur notre site : http://gouverneur.provincedeliege.be/fr/node/7645

ATTESTATION MEDICALE EN MATIERE DE DETENTION D'ARME(S) A FEU

En application de l'article 11 § 3, 6° d	le la loi sur les armes,	
je soussigné(e)docteur en médecine, certifie que Mo	nsieur/Madame/Mademoiselle	
NOM :		
Prénom :		
Né(e) à	, le	
Domicilié(e)		
Code postal :	. Commune :	
ce jour, le		
est apte à la manipulation d'une arme	sans danger pour lui-même ou pour autru	i.
Fait à,	le	
(Signature du médecin)		
	Cachet	

P.S.: Attestation médicale non légalement requise pour

- conservation du patrimoine
- participation à des activités historiques, culturelles, scientifiques ou folkloriques
- titulaire d'une licence de tireur sportif en cours de validité
- intention de constituer une collection d'armes historiques

ATTESTATION D'INSCRPTION OU DE FREQUENTATION D'UN STAND DE TIR

LE SOUSSIGNÉ (nom, prénoms)				
	ponsable du STAND DE TIR :			
-	t les installations sont établies à :			
		N°		
Com	mmune:	Code postal :		
ATT	TESTE SUR L'HONNEUR :			
(A)	qu'il dispose d'installations dûment autorisées pour le tir au moyen de (des) l'arme(s) à feu faisant l'objet de la présente demande, <u>A SAVOIR</u> :			
(B)	que le nommé (nom, prénoms, lieu et da	ate de naissance) :		
(D)	. , , ,			
	(a) est membre du Club de Tir depui	s le :		
	(b) participe régulièrement (au moins compétitions de tir avec les armes	s 10 fois par an) à des entraînements et/ou des à feu précitées.		
	Fait à .	, le		
CAC	CHET DE L'ORGANISME	SIGNATURE ·		